



Le pouvoir de l'humanité

Conseil des Délégués du Mouvement international
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

10-11 novembre 2017, Turquie



FR

CD/17/10.2

Original : anglais

Pour information

CONSEIL DES DÉLÉGUÉS
DU MOUVEMENT INTERNATIONAL
DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

Antalya (Turquie)
10-11 novembre 2017

**Vers une approche du Mouvement international de la Croix-Rouge
et du Croissant-Rouge face aux épidémies et aux pandémies**

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Document établi par
la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Genève, septembre 2017

RÉSUMÉ

Dix ans ont passé depuis que l'engagement a été pris, dans la résolution 1 de la XXX^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, « de renforcer les systèmes de santé et d'élaborer des plans nationaux en y faisant participer les Sociétés nationales, et de donner aux volontaires et aux groupes vulnérables la faculté et les moyens nécessaires ». Le Conseil des Délégués de 2017 offre l'occasion d'examiner le rôle des composantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement) dans la réponse aux risques persistants que posent les maladies infectieuses, aussi bien anciennes que nouvelles.

La résolution proposera donc d'élaborer un plan d'action sur la façon dont le Mouvement travaillera avec les gouvernements et les communautés en vue d'améliorer la préparation et l'intervention au niveau national face aux épidémies et aux pandémies, et d'appuyer les efforts déployés par les États pour renforcer les capacités essentielles définies dans le Règlement sanitaire international, le cas échéant. Elle contribuera ainsi à l'adoption d'une approche du Mouvement en matière de prévention et de maîtrise des épidémies et des pandémies à la XXXIII^e Conférence internationale en 2019.

1) Introduction

La flambée de maladie à virus Ebola qui a touché l'Afrique de l'Ouest n'a pas été la seule épidémie au potentiel dévastateur de ce début de XXI^e siècle, marqué par au moins quatre autres épidémies majeures : le syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS) en Arabie saoudite et en République de Corée, les pandémies de grippe H1N1 et H5N1, et le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS). Outre ces menaces qui apparaissent, nous avons assisté à des épidémies régionales de fièvre jaune, à des flambées continues de choléra, à la persistance de la poliomyélite malgré les efforts mondiaux engagés pour éradiquer la maladie, à une augmentation considérable de l'incidence de la dengue et à la propagation continue de la maladie à virus Zika dans le monde. Ces événements viennent tous rappeler, on ne peut plus clairement, que les maladies transmissibles, tant anciennes que nouvelles, représentent une menace pour l'humanité.

2) Contexte

Les épidémies sont souvent un symptôme de faiblesses sous-jacentes dans le système de santé et l'infrastructure d'approvisionnement en eau et d'assainissement, ainsi que de pauvreté et d'inégalités. Non seulement elles provoquent des maladies et des décès, mais aussi elles ont une incidence sur la sécurité et l'économie des communautés touchées.

L'amélioration de l'intervention face à une épidémie est donc globalement axée sur le renforcement de la résilience et des capacités à tous les niveaux, notamment au sein des communautés, des Sociétés nationales, des gouvernements et du dispositif humanitaire.

La résolution met délibérément l'accent sur les activités et les actions dans le cadre desquelles le Mouvement apporte une valeur ajoutée particulière aux capacités existantes, et met donc fortement l'accent sur les approches communautaires et la localisation de la réponse.

Le Mouvement peut grandement contribuer à la sécurité sanitaire individuelle, communautaire, nationale, régionale et mondiale (telle que définie par l'OMS¹) par une prévention et une maîtrise efficaces des épidémies.

¹ Pour l'OMS, la sécurité sanitaire mondiale recouvre l'ensemble des activités, tant préventives que correctives, mises en œuvre pour réduire au minimum la vulnérabilité à des événements sanitaires graves menaçant l'état de santé collectif des populations, quelles que soient les régions géographiques ou les frontières qui les séparent.

3) Analyse/Avancées

Le Mouvement a une longue et vaste expérience de la prévention et de la maîtrise des épidémies. Chaque année, des Sociétés nationales du monde entier participent à la mobilisation des communautés, à la prise en charge des malades et à la protection des personnes vulnérables contre une grande variété d'agents infectieux. Souvent, les volontaires des Sociétés nationales se trouvent au cœur d'une intervention multilatérale, coopérant et coordonnant leur action avec des gouvernements et des institutions des Nations Unies afin de mobiliser la population locale et de se faire accepter par elle. C'est ce qu'a illustré la crise de l'Ebola qui a récemment touché l'Afrique de l'Ouest, où plus de 6 000 volontaires ont pris part à des activités de première ligne dans les pays les plus gravement touchés, et des milliers d'autres ont été mobilisés dans toute la région. Il a été largement reconnu que leurs efforts avaient été cruciaux pour enrayer l'épidémie et en venir à bout. Cependant, l'épidémie d'Ebola a aussi mis en évidence les faiblesses à la fois internes et externes du système sanitaire et humanitaire, s'agissant de la capacité de détecter les épidémies de maladies infectieuses, d'y faire face et de les maîtriser. La crise de l'Ebola est un appel à agir pour améliorer notre préparation et notre action face à la menace grandissante d'épidémies de grande ampleur.

Comme suite à la crise de l'Ebola de 2015, le secrétaire général des Nations Unies a convoqué un Groupe de haut niveau sur l'action mondiale face aux crises sanitaires. Ce groupe a constaté « que l'on sous-estime généralement le risque élevé de crise sanitaire majeure et que le monde n'est ni assez préparé ni apte à y faire face. Les épidémies à venir pourraient dépasser de loin en ampleur la poussée épidémique de l'Afrique de l'Ouest et avoir de plus funestes conséquences. » Il va plus loin en indiquant que « malgré cette sérieuse menace, le monde est scandaleusement mal préparé à faire face à toutes épidémies. Instrument juridique international organisant l'alerte précoce et l'intervention rapide en présence de pandémies, le Règlement sanitaire international (RSI) de 2005, n'est pleinement appliqué que par le tiers des 196 États qui y sont parties. » (Rapport du Groupe de haut niveau sur l'action mondiale face aux crises sanitaires, 2016.)

À la lumière de ces conclusions et des enseignements tirés à un niveau organisationnel, de nombreuses institutions, notamment l'OMS et un certain nombre d'agences gouvernementales de santé publique, ont connu de profondes transformations afin d'être capables de remplir leur mandat, de détecter les épidémies et d'y faire face de façon plus efficace. En dépit de ces importants changements et investissements, on relève toujours des lacunes manifestes en matière de prévention au niveau communautaire et de capacité d'intervention.

Reconnaître le risque que posent les flambées de maladies constitue un important pas en avant qui doit à présent se traduire par des progrès soutenus en vue d'une amélioration des capacités. Le Mouvement est le mieux placé pour appuyer cette amélioration des capacités en augmentant sa réactivité face aux menaces locales et ses capacités de déploiement rapide face aux crises régionales et mondiales, de manière à respecter les principes humanitaires fondamentaux et à répondre à l'impératif de sauver des vies et d'améliorer la résilience sanitaire.

4) Conclusion et recommandations

Le but de la résolution est d'aider les composantes du Mouvement à élaborer et à mettre en œuvre une approche structurée, globale, prévisible et coordonnée de la prévention et de la détection des épidémies, et de l'intervention et du relèvement en cas d'épidémie, en coopération étroite avec les États et d'autres partenaires.

La résolution aidera les Sociétés nationales et leurs partenaires à mettre au point une approche commune, dans les pays et par-delà les frontières, visant à optimiser les effets de tous les investissements engagés dans la maîtrise des épidémies et à assurer le succès des activités de contrôle et des interventions pour, en fin de compte, sauver des vies et renforcer la résilience sanitaire des populations les plus vulnérables.